



WORLD FARMERS' ORGANISATION

POLITIQUE DE L'OMA SUR LA CHAÎNE DE VALEUR

*Approuvé par l'AG 2019 de l'OMA
Le 21 mai 2019*

LE RÔLE PRÉPONDÉRANT DES AGRICULTEURS POUR DES CHAÎNES DE VALEUR INCLUSIVES

*"Une chaîne ne peut pas être poussée mais seulement trainée et la force de traction est le marché.
Et le marché est stimulé par les gains d'efficacité"
Président de l'OMA, Theo De Jager*

Les agriculteurs sont l'un des acteurs de chaînes d'approvisionnement généralement très longues, où ils s'entassent grâce à d'autres acteurs, perdant ainsi leur pouvoir de négociation sur les grands fournisseurs et acheteurs et leur liberté de choisir quoi cultiver, comment le cultiver et pour qui. Cette constatation est vraie dans les pays développés, et principalement dans les pays en développement et les pays les moins avancés où il y a une présence importante de petits exploitants qui souffrent également d'insécurité alimentaire et de malnutrition.

Avec la réorganisation de la grande distribution et une vision de l'agriculture comme simple fournisseur de matières premières pour l'industrie, les producteurs sont souvent mal rémunérés et le manque de transparence affecte toute la chaîne de valeur.

La population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards en 2050 et 11,2 milliards en 2100.

Il ne s'agit pas seulement d'augmenter la capacité de production, de permettre aux agriculteurs de faire face à tous les défis auxquels ils sont confrontés quotidiennement (changement climatique, urbanisation, perte de sols agricoles, etc.) mais de produire mieux et de gaspiller moins. En fait, l'industrie agroalimentaire produit déjà aujourd'hui de la nourriture pour 10 milliards de personnes sur terre, mais 1/3 d'entre elles sont gaspillées¹.

L'Organisation Mondiale des Agriculteurs (OMA):

- A. Plaide en faveur d'une redéfinition des chaînes d'approvisionnement alimentaire, de la ferme à l'assiette, en créant une proximité entre producteurs et consommateurs et des liens profonds entre production et territoires. Il est essentiel d'innover dans la façon de penser l'alimentation.
- B. Partage les préoccupations réelles de la communauté agricole selon lesquelles les marchés mondiaux ne fonctionnent pas toujours de manière équitable et équilibrée et que les prix du marché mondial ne reflètent pas nécessairement les conditions économiques réelles.
- C. Se déclare préoccupé par la concentration croissante de l'industrie en amont et en aval dans le secteur agricole. Quelques grandes entreprises dominent à la fois le côté distribution et le côté facteurs de production de la chaîne agroalimentaire.
- D. Considère qu'il est essentiel de changer la manière dont nous nous référons à l'alimentation : non pas comme une marchandise, mais comme un produit de valeur. Des relations plus

¹ <https://www.undp.org/content/undp/en/home/blog/2017/la-mejor-receta-es-no-desperdiciar-alimentos.html>

étroites peuvent être établies entre la production et la consommation alimentaires et entre les acteurs de la chaîne de valeur, en développant de différents réseaux de distribution et d'échange.

- E. Reconnaît qu'il est essentiel pour la durabilité de l'agriculture familiale que les agriculteurs reçoivent une part équitable de la valeur ajoutée générée par le système alimentaire et agricole mondial. Dans un double objectif d'efficacité et d'équité, le système agroalimentaire doit fonctionner de manière ouverte, juste et équilibrée, avec une confiance mutuelle entre les différents partenaires de la chaîne. Les gouvernements ont un rôle clé à jouer dans la réglementation du système agroalimentaire afin d'assurer cette transparence et de veiller à ce que le système fonctionne d'une manière qui corresponde aux aspirations des consommateurs et des citoyens.
- F. Souligne que la valeur des produits des agriculteurs est également souvent affaiblie par le manque de transparence de l'information sur les denrées alimentaires et par la prolifération de systèmes d'étiquetage nutritionnel qui ont tendance à induire les consommateurs en erreur.
- G. Joint les organisations d'agriculteurs et les coopératives aux programmes de développement international par l'intermédiaire d'organismes des Nations Unies tels que la FAO, le FIDA et d'autres organismes des Nations Unies liés au niveau national. Ce lien aiderait à mieux faire entendre la voix des agriculteurs auprès des décideurs politiques.
- H. Le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et des coopératives en matière de planification d'entreprise, de transformation/emballage, de commercialisation et de gestion des affaires est l'une des questions les plus importantes pour assurer la viabilité de la communauté agricole. Il est temps de tirer profit des petits agriculteurs pour s'assurer qu'eux-mêmes et leur jeune génération puissent continuer à travailler dans l'agriculture et contribuer ainsi à nourrir la population mondiale.

L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES DÉCHETS : S'ATTAQUER AU DYSFONCTIONNEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR DEPUIS LES RACINES

Au cours des dernières décennies, nous avons assisté à une concentration croissante tout au long de la chaîne de valeur. Les multinationales dominent de plus en plus le secteur agro-industriel, qu'il s'agisse de la production agro-alimentaire (semences, produits phytosanitaires, etc.), de la commercialisation, de la transformation alimentaire ou de la distribution.

Depuis 2015, "l'année la plus importante de l'histoire des fusions et acquisitions"², les fusions ont connu un essor sans précédent, souvent dans le but de relier différents nœuds de la chaîne alimentaire.

La consolidation permet aux entreprises de mettre en commun leur capital économique et politique d'une manière qui renforce leur influence sur la prise de décision, aux niveaux national et international, et de défendre le statu quo.

Dans les cas d'intégration verticale ou d'alliances stratégiques où les entreprises de transformation et de gestion des produits agricoles forment des groupements puissants, les agriculteurs et les

² WSJ: <https://www.wsj.com/articles/2015-becomes-the-biggest-m-a-year-ever-1449187101>

coopératives agricoles ont encore moins de choix parmi les entreprises qui peuvent leur acheter des agro-ingrédients et vendre leurs produits.

L'entreprise multinationale qui transforme ou gère le produit de l'agriculteur est également propriétaire d'une coentreprise avec l'entreprise qui vend les produits agricoles, ou est en relation stratégique avec elle. Ces consortiums d'entreprises peuvent donc dicter les conditions d'achat des produits des agriculteurs et des coopératives agricoles tout en s'assurant que les produits des agriculteurs et des coopératives agricoles proviennent de leur division semences et chimie. Parfois, la seule source de crédit d'exploitation d'un agriculteur provient de filières de semences et de transformation de produits chimiques ou de bétail, ce qui réduit l'indépendance des agriculteurs et contracte le marché, tout en réduisant le choix des produits et les prix. De plus, la consolidation du pouvoir des détaillants signifie que les agriculteurs et les coopératives dépendent d'un nombre limité d'acheteurs qui affaiblissent leur pouvoir de négociation et pour les coopératives agricoles aussi leur existence.

En examinant la fin de la chaîne, les choix des consommateurs affectent également l'ensemble de la chaîne de valeur : les modes de vie des consommateurs, ainsi que l'évolution démographique, contribuent aux différents modèles alimentaires. Les consommateurs exigent maintenant des aliments sur mesure et, pour s'assurer qu'ils répondent à leurs spécifications, les filières alimentaires veulent des produits agricoles plus spécifiques. En outre, l'attention croissante portée à la relation entre l'alimentation et les risques pour la santé pourrait menacer la position des agriculteurs, si les choix des consommateurs sont influencés par une information trompeuse qui pénalise les produits agricoles de haute qualité en raison de leur contenu nutritionnel naturel.

Il ne fait aucun doute que ces tendances ont exacerbé les déséquilibres de pouvoir existants, ce qui a permis de transférer les coûts aux agriculteurs, de réduire leurs revenus et de leur donner l'autonomie nécessaire pour choisir ce qu'ils veulent cultiver, comment le cultiver et pour qui.

Nous voyons déjà de nombreux exemples de pratiques commerciales et de conditions contractuelles déloyales et abusives, comme le paiement anticipé pour l'accès aux négociations, les frais d'inscription, la tarification de l'espace en rayon, les changements unilatéraux et rétroactifs aux conditions contractuelles, les pratiques de représailles (comme la radiation) pour forcer les fournisseurs à signer des contrats et les remises qui prévalent. En fait, bon nombre de ces pratiques entraînent également des coûts supplémentaires pour le consommateur et limitent son choix.

Dans les pays en développement et les pays les moins avancés, cette structure de marché touche surtout les petits exploitants agricoles, qui ont un accès limité aux terres, aux infrastructures, aux entrées et aux marchés.

En outre, le manque de pouvoir des agriculteurs est encore aggravé par la voix politique limitée des petits exploitants agricoles, qui n'ont qu'une influence limitée sur les politiques agricoles. Dans de nombreux pays, les organisations et coopératives agricoles ne sont pas solidement structurées ou n'existent même pas. Il en résulte un manque de collaboration efficace entre les agriculteurs, qui ne peuvent pas unir leurs voix pour faire entendre et comprendre leurs besoins.

La principale conséquence de cet écart n'est pas seulement l'absence de représentation de certains groupes d'agriculteurs dans les instances et institutions pertinentes, mais surtout leur faiblesse

croissante dans des environnements de plus en plus complexes, gouvernés par la finance, les compagnies d'assurance, les détaillants et les négociants. De plus, le manque d'organisation parmi les agriculteurs entrave leur propre ingéniosité pour être le premier promoteur d'une coordination gagnant-gagnant dans la chaîne de valeur.

Dans un contexte général où l'agriculture et l'agroalimentaire sont de nouveau au centre du débat politique, ces défis s'ajouteront aux pressions immenses qui pèsent sur la communauté des agriculteurs. L'accroissement de la population mondiale, la lutte contre le changement climatique, l'instabilité du commerce international, l'urbanisation et la perte des sols agricoles ne sont que quelques-uns des défis mondiaux auxquels les agriculteurs et les décideurs sont confrontés chaque jour.

La sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments sont redevenues des éléments de réflexion et de planification stratégique pour tous les États, et pas seulement pour ceux du monde en développement. Il est donc indéniable que les agriculteurs ont besoin d'un revenu équitable pour leurs produits afin de faire face à la nécessité d'une production durable aussi bien en termes économiques qu'environnementaux et sociaux.

La promotion de pratiques commerciales équitables et de relations plus étroites entre la production et la consommation alimentaires, ainsi qu'entre les acteurs de la chaîne de valeur, le développement de différents réseaux de distribution et d'échange pourrait apporter des solutions concrètes aux problèmes mondiaux qui contribuent à la durabilité des systèmes alimentaires et à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire.

Donner plus de liberté de choix aux agriculteurs et une plus grande valeur ajoutée peut contribuer à la sécurité alimentaire mondiale en garantissant des systèmes alimentaires durables qui respectent le travail des producteurs, les consommateurs et l'environnement.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

- ***Créer un environnement permettant aux agriculteurs de s'organiser et d'être bien représentés***

Les agriculteurs et les organisations coopératives d'agriculteurs peuvent jouer de nombreux rôles et remplir différentes fonctions, allant de la facilitation de la prestation de services, de la mobilisation des ressources locales et de la commercialisation collective, à l'autonomisation des membres au niveau local et à l'engagement avec les fournisseurs de politiques et de services en créant un environnement favorable pour renforcer les capacités des agriculteurs. De la même manière, la fourniture de services consultatifs par les OP et les OCPF aux agriculteurs peut conduire à un développement agricole durable, car elle joue un rôle important en garantissant que les agriculteurs et les diverses parties prenantes ont accès à l'innovation et que leurs préoccupations et besoins sont correctement pris en compte. A cette fin, les capacités et les forces des organisations paysannes doivent être renforcées. Nous appelons les décideurs politiques à créer un environnement favorable à ce renforcement de l'organisation structurée des agriculteurs par les systèmes juridiques, le soutien politique et l'inclusion dans les forums de discussion pertinents.

- ***Faciliter le développement de modèles d'affaires qui placent les agriculteurs au même niveau de l'industrie (contrats de chaîne de valeur)***

Les contrats de chaîne de valeur entre tous les différents acteurs de la chaîne de valeur (des producteurs aux détaillants) peuvent contribuer à renforcer le pouvoir de négociation des agriculteurs, également par l'intervention des organisations d'agriculteurs, en encourageant des pratiques commerciales et des prix équitables.

Les agriculteurs et l'industrie doivent travailler plus étroitement afin d'établir des relations contractuelles qui garantissent aux agriculteurs une stabilité et une certitude à moyen et long terme et à l'industrie la garantie d'une matière première sûre.

La durabilité de l'agriculture est nécessairement liée à une meilleure coopération entre les acteurs de la chaîne. Nous appelons les décideurs politiques à s'appuyer sur les différentes initiatives volontaires qui se multiplient pour atteindre l'objectif d'améliorer la compétitivité des agriculteurs.

- ***Promouvoir une chaîne d'approvisionnement courte afin de permettre aux agriculteurs, en particulier aux petits exploitants, d'obtenir la bonne valeur ajoutée***

Les circuits courts présentent une vision moderne du rapport à l'alimentation ainsi qu'une certaine vision de la compétitivité économique de l'agriculture et de son efficacité sociale et environnementale. Non seulement ils éliminent le besoin de transport longue distance et réduisent le gaspillage et les pertes, mais ils stimulent également les économies locales et permettent aux consommateurs de jouer un rôle actif dans le développement économique de leur zone locale.

Déjà en 2011, le rôle des circuits courts de distribution dans "l'augmentation des revenus des producteurs et la survie d'un grand nombre d'exploitations" a été reconnu au niveau européen. L'OMA considère que les décideurs politiques devraient faciliter le développement des différents modèles de circuit court, tous basés sur le concept de proximité: géographique, organisationnelle et sociale. Les coopératives d'agriculteurs seraient considérées comme faisant partie de cette chaîne d'approvisionnement courte et devraient être encouragées.

- ***Lutter contre les abus de position dominante et les pratiques commerciales déloyales, par le biais d'initiatives réglementaires***

Après des années de débats, avec les agriculteurs en première ligne pour demander une approche législative, l'Union européenne a approuvé fin 2018 la nouvelle directive relative

aux pratiques commerciales déloyales dans la chaîne alimentaire³. C'est un exemple de la façon dont les processus réglementaires peuvent aider les agriculteurs à faire face aux déséquilibres et aux pratiques déloyales qui en font la partie la plus faible de la chaîne de valeur. Sur la base de cet exemple, nous invitons les décideurs politiques à analyser l'état des pratiques déloyales (comme cela a été fait au niveau de l'UE avec le travail précieux du groupe de travail des marchés agricoles) et à développer des processus législatifs afin de permettre aux agriculteurs d'obtenir un revenu équitable et stable pour leurs produits.

- ***Faciliter une relation plus étroite entre les agriculteurs et les consommateurs, par des campagnes d'éducation et une transparence accrue, fondées sur la science et sur les avantages de modèles alimentaires équilibrés***

Pour que les agriculteurs soient récompensés par le marché pour la qualité des produits qu'ils produisent, il est de la plus haute importance de faciliter la traçabilité des aliments que les consommateurs consomment. Certaines pratiques démontrent déjà leur capacité à assurer des prix plus équitables pour les agriculteurs: selon un récent rapport publié par la FAO "Renforcer les systèmes alimentaires durables grâce aux indications géographiques"⁴, l'étiquetage de l'origine des aliments assure une plus grande valeur ajoutée aux producteurs, stimulant les économies locales et le développement durable. De même, nous devons éviter les systèmes d'étiquetage trompeurs qui risquent d'influencer le choix des consommateurs au lieu de les informer sur les caractéristiques réelles des produits. Nous appelons les décideurs politiques à prendre des mesures contre les informations trompeuses sur les aliments qui entravent le travail des agriculteurs et à promouvoir plutôt la valeur des produits agricoles pour une alimentation saine. A cet égard, l'éducation nutritionnelle devrait être intégrée dans les programmes scolaires. Le marché local et la vente directe devraient être encouragés car ils relient directement les consommateurs aux agriculteurs, ce qui est à leur avantage: ils donnent aux consommateurs un meilleur accès à des produits frais, sains et saisonniers, restaurant ainsi la valeur ajoutée des agriculteurs. En outre, ils sont également un outil important pour réduire les déchets et les plastiques.

³ "La nouvelle loi européenne couvrira les produits agricoles et alimentaires commercialisés dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, interdisant pour la première fois jusqu'à 16 pratiques commerciales déloyales imposées unilatéralement par un partenaire commercial à un autre. D'autres pratiques ne seront autorisées que si elles font l'objet d'un accord préalable clair et sans ambiguïté entre les parties concernées" (source : Commission européenne).

⁴ <http://www.fao.org/3/i8737EN/i8737en.pdf>